

Visite du jury du concours des « Victoires du paysage »



Visite du jury du concours des « Victoires du paysage »

La Ville d'Auch, avec la réhabilitation du square Jérôme Cuzin, participe à la 7ème édition du concours national « Les Victoires du Paysage », qui récompense les collectivités, les entreprises et les particuliers pour leurs aménagements paysagers. 67 dossiers ont été retenus dont 8 de la région Occitanie. Auch a été sélectionné dans la catégorie « Maîtres d'ouvrage publics/Bailleurs sociaux : jardin ou parc urbain » (10 nominés).

Tous ces aménagements font désormais l'objet d'une visite technique, étape cruciale du concours. Le jury était présent le 4 septembre au square Jérôme Cuzin, pour échanger avec l'équipe du projet sur les enjeux de l'aménagement, afin de comprendre in situ les bienfaits qu'il apporte aux publics qui le fréquentent. En présence du maire d'Auch Christian Laprebende et de Françoise Carrie, adjoint au maire chargée du cadre de vie, les membres du jury ont aussi pu juger sur place de la qualité des aménagements réalisés et de l'entretien du site.

Après les visites, le "grand jury" délibèrera à l'automne pour désigner les lauréats. Les prix seront remis le 10 décembre prochain à Paris.

Dès maintenant, les Auscitains peuvent soutenir leur projet préféré parmi les nominés 2020 en se rendant sur le site www.lesvictoiresdupaysage.com



IMG_7436.JPG